Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 074-217402205-20260922-2026DELIB119-DE

REIGNIER ESERY

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Objet du marché :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

APPEL D'OFFRE OUVERT

En application du Code de la Commande Publique 2019

ACTE D'ENGAGEMENT

AVENANT

N°12

Lot n° : **7**	Intitulé : **PLÂTRERIE-PEINTURE-PLAFONDS**

TITULAIRE du MARCHE

SAS SEDIP

151, avenue de Flavy

ZI des Grands Près

74300 CLUSES

DATE DE NOTIFICATION DU MARCHE INITIAL : 28 mai 2024

SEPTEMBRE 2026

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 074-217402205-20260922-2026DELIB119-DE

Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE REIGNIER-ESERY
197, Grande Rue
74 930 – REIGNIER-ESERY
Tél : 04 50 43 40 03 - E-mail : secretariatmairie@reignier-esery.com

Personne habilitée à signer le marché : **Le Maire**

Article 2 – Identification du titulaire du marché public

SAS SEDIP

151, avenue de Flavy

ZI des Grands Près

74300 CLUSES

Article 3 – Objet du marché initial

Le marché initial est un marché de travaux portant sur l'opération ci-dessous :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

Lot n° : **7**	Intitulé : **PLÂTRERIE-PEINTURE-PLAFONDS**

Article 4 – Rappel du montant du marché initial et des précédents avenants

Le montant du marché et de ses précédents avenants est de :

Montant HT :	496 032,08 €HT
TVA (20%) :	*99 206,42 €*
Montant TTC :	**595 238,50 € TTC**

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 074-217402205-20260922-2026DELIB119-DE

Montant du marché :	**496 032,08 €HT**
	607 210, 08 €HT
	634 010,08 € HT
	646 405,08 € HT
	648 281,08 € HT
	659 205,08 € HT
	682 536,08 € HT
	703 895,61 € HT
	723 198,58 € HT
	842 224,58 € HT
	857 388,38 € HT
	867 378,38 € HT

Initial
Après avenant n°1
Après avenant n°2
Après avenant n°3
Après avenant n°4
Après avenant n°5
Après avenant n°6
Après avenant n°7
Après avenant n°8
Après avenant n°9
Après avenant n°10
Après avenant n°11

Article 5 – Objet de l'avenant n°12

La peinture blanche prévue initialement en murs des sanitaires publics est proposée en enduit aspect BA de manière à être plus résistant et plus facile d'entretien.
Les autres dispositions du marché restent inchangées.

Le montant de l'avenant proposé est de 9 606,30 € HT.

Article 6 – Montant et incidence financière de l'avenant n°12

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Plus-value	18 433,80	3 686,76	22 120,56
Moins-values	8 827, 50	1 765,50	10 593

Montant de l'avenant n°12	9 606,30	1 921,26	11 527,56
Evolution du montant du marché	**+1,94%**		
Variation cumulée du marché	**+ 76,80 %**		

Article 7 – Nouveau montant du marché après avenant n°12

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Montant du marché après avenant n°11	867 378,38	*173 475,68*	1 040 854,06
Montant de l'avenant n°12	9 606,30	1 921,26	11 527,56
Nouveau montant du marché	**876 984,68**	***175 396,94***	**1 052 381,62**

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 074-217402205-20260922-2026DELIB119-DE

Article 8 – Base légale de l'avenant n°12

Le présent avenant est conclu conformément aux dispositions du code de la commande publique notamment des articles L.2194-1, R.2194-7.

Article 9 – Modification du délai de fin de réalisation des travaux

Sans objet.

Article 10 – Annexes à l'avenant n°12

Les documents suivants sont annexés au présent avenant : FTM 07-14 du 26/08/2026

Article 11 – Signature du titulaire du marché

A ....., le .....

Nom, Prénom

Signature & Cachet

Décision du Maître d'ouvrage	Le présent avenant est accepté
	Fait à REIGNIER-ESERY, le
Autorisé par délibération du	
Notifié à l'entreprise titulaire le	